

"Du Pellerin au Carnet"

Vingt ans de contestation anti-nucléaire en Basse-Loire.



Le 9 octobre 1976 iels défilaient dans les rues du Pellerin. Quelques semaines auparavant, Michel d'Ornano, alors Ministre de l'Industrie, avait décidé d'implanter une centrale nucléaire aux portes de Nantes. Et, en Juin 1996, ce sont leurs propres enfants qui ont chanté, dansé et se sont tendu la main sur la rive sud de l'estuaire, de part et d'autre du Carnet.

Pendant vingt ans, du Pellerin au Carnet, ce projet toujours avancé et toujours repoussé a suscité une contestation grandissante malgré la volonté des élu.es locaux soucieux.euse d'apporter une industrie lourde à cette rive sud de la Loire que les bonnes fées de l'économie semblent avoir délaissée.

Vingt ans d'oppositions, de tensions, de débats, de faux espoirs, de manifestations qui laissent dans l'air comme une odeur de lacrymogène. Vingt ans d'atermoiements pour en arriver au dernier coup de théâtre.

LE PELLERIN 1976-1981

Le refus de la population

Après le premier choc pétrolier en 1974, la France décide de s'engager dans la plus ambitieux programme de construction de centrales nucléaires au monde. Le 2 décembre, Michel d'ornano, ministre de l'industrie, propose trois sites dans les Pays de Loire. Le projet se fixera finalement au Pellerin, aux portes de Nantes, le 1er septembre 1976. Dès le 9 octobre, 3 000 personnes défilent dans les rues du Pellerin et le 29 octobre, le conseil municipal émet un avis défavorable par 18 voix contre 2. C'est le début de cinq années d'un débat régional intense, ponctué de sérieux affrontements.

Les estafettes et les manifs

En janvier 1977, les paysan.nes du site créent un Groupement foncier agricole pour retarder l'achat des terrains par EdF.

Le 26 avril, sous l'impulsion de gaston Villainne, maire du pellerin et constamment opposé au projet, l'Association des maires du Pays de retz demande un débat national sur l'énergie et le report de l'enquête publique. Le 8 mai, 10 000 personnes participent à la première fête antinucléaire sur le terrain de Bikini, en bordure de la Loire.

Avant l'enquête publique, sept des douzes maires concernés refusent d'apposer l'affiche préfectorale, elle est même brûlée par les manifestant.es à Couëron, Le Pellerin, Cheix-en-Retz et Rouans.

L'enquête publique, s'ouvre le 31 mai. Au Pellerin, l'accès de la mairie est barré par des engins agricoles ; le sous-préfet se fait copieusement arroser de lisier ! La préfecture décide que l'enquête se déroulera dans des estafettes baptisées "Mairie annexe" et sérieusement gardées. Même scénario à Cheix-en-Retz où les agriculteur.ices enverront leurs bovins contre les CRS.

Le 2 juin, c'est le registre d'enquête qui est subtilisé à Couëron et brûlé sur la Place du marché. Cinq agriculteurs sont interpellés au titre de la Loi anti-casseurs. Le 10 juin, 2000 personnes viennent soutenir devant le Palais de justice de Nantes les "cinq otages du nucléaire". A l'issue de leur procès en appel à Rennes le 15 juin et après 13 jours de détention, ils seront libérés.

Les syndicats CGT et CFDT rassemblent 26000 signatures contre la centrale.



Démissions

Le 7 juillet, les habitant.es de Cheix-en-Retz dressent des barricades interdisant l'accès au bourg. Sous un nuage de grenades lacrymogènes, il faudra plusieurs heures aux CRS et aux gardes mobiles pour dégager la voie, hélicoptère et camion-grues, à l'appui !

L'enquête se termine avec 30 000 non et 95 oui, mais les commissaires émettent un avis favorable.

L'année 1978 ne sera guère plus calme. L'avis favorable du Conseil d'Etat provoque le 12 octobre la démission des conseils municipaux du Pellerin et de Cheix, 5 000 personnes marchent du Pellerin à Nantes le 28 octobre, 7 000 personnes manifestent au Pellerin le 17 décembre tandis qu'une opération ville morte paralyse Cheix et Le Pellerin le 19 décembre.

Après la signature le 10 janvier 1979 de la déclaration d'utilité publique par Raymond Barre, la mobilisation repartira avec 10 000 manifestant.es à Nantes le 10 mars, et encore 6 000 manifestants, le 24 juin pour la Fête du Soleil.

La tension s'estompera en 1980. Le vendredi 8 mai 1981, deux jours avant son élection, François Mitterrand tient son dernier meeting à Nantes devant 20 000 personnes et annonce : "Il n'y aura pas d'ouverture de nouveaux chantiers nucléaires, en particulier sur le choix du Pellerin dont le choix suscite une opposition unanime". Le site n'est toutefois pas abandonné immédiatement.

Après un "gel" annoncé le 29 juillet, le gouvernement décide de consulter les élu.es des communes situées dans un rayon de cinq kilomètres : 7 communes et 98 élu.es répondent non, 5 communes et 83 élu.es votent oui.

Le 14 avril 1983, Pierre Mauroy signe le décret abrogeant le projet du Pellerin.

1982-1993

DES SONDAGES, UNE ENQUETE ET LE GEL

Le dossier du Pellerin était à peine refermé que l'on commençait déjà à parler du Carnet au cours de l'été 1981. Il ne s'agissait au début que de trouver un autre point de chute au projet de centrale en Basse-Loire. Or là-bas, les terrains de la ZIP (Zone Industrielle Portuaire) demeuraient désespérément vierges et la terre agricole ne semblait pas très riche.

L'idée devenait réalité quelques mois plus tard, le gouvernement de Pierre Mauroy autorisant EdF à réaliser des sondages de terrain au début de l'année 1982 afin de compléter le dossier.

De janvier à mars 1982, le Carnet connaissait sa première surchauffe : chaque dimanche, les opposant.es se rassemblaient et venaient affronter les gardes mobiles protégeant le matériel resté sur place dans les sondages. Il s'ensuivit quelques égratignures, un car de **Plogoff** fut incendié, mais rien de trop grave. Le 6 juin 1982, lors d'un référendum communal, les électeur.ices de Paimboeuf se prononçaient favorablement à 80% à la construction d'une centrale nucléaire.



Pierre contre pierre

En janvier 1983, EdF déposait officiellement un dossier d'enquête publique. Durant quelques mois, l'affrontement politique fit rage à nouveau sur le nucléaire.

Le 18 février 1983, le syndicat CGT de la construction se déplaçait sur le terrain afin de poser symboliquement la "première pierre de la centrale", accueillie très froidement par les agriculteur.ices du cru. Quelques heures plus tard, quelques membres du groupe H.O.U. (Hors d'oeuvre universitaire) venaient déposer la

première pierre du "monument aux futurs irradiés". Les deux cailloux firent long feu...

Si quelques occupant.es du site exprimaient immédiatement leur opposition, en revanche (et contrairement au Pellerin), les conseils municipaux de St Viaud et de Frossay s'engageaient favorablement, de même que le Conseil général de Loire-Atlantique, l'Association des maires du Pays de Retz, etc... Difficile de douter à l'époque qu'une centrale se construirait bien au Carnet...

Rien ne suivait pourtant, malgré une relance du premier ministre, Laurent Fabius, en décembre 1985. L'alternance politique en 1986 freinait encore le processus, d'autant que le 15 octobre 1986, EdF annonçait le premier ralentissement dans le programme nucléaire français...

Enquête en 1987

Jacques Chirac, premier ministre, choisissait d'aller au bout du processus et engageait l'enquête publique qui se déroulait du 1er juin au 18 juillet 1987. Elle ne déplaçait pas les foules. Seulement 320 avis étaient apposés sur les registres des six communes entourant le site : une soixantaine favorables et toutes les autres défavorables.

Le 22 mars 1988, Jacques Chirac signait la déclaration d'utilité publique, valable pour cinq ans. Mais les gouvernements socialistes successifs de Michel Rocard, Edith Cresson et Pierre Bérégovoy allaient choisir le statu quo.

A la veille des élections législatives de mars 1993, lors d'un meeting à la Cité des Congrès à Nantes, Pierre Bérégovoy annonçait une modification partielle de la Déclaration d'Utilité Public Chirac. En fait, l'arrêté interministériel du 17 mars 1993 indiquait que l'article 1 concernant la construction de la centrale était abandonné mais prorogeait de cinq ans l'article 2 permettant de réaliser des expropriations.

LES ANNEES 1993-1997

LA DROLE DE GUERRE

Enterrée la centrale ? Pierre Bérégovoy l'a laissé entendre en mars 1993 avant de quitter le gouvernement. La suite le démentira. En fait, le projet n'est que partiellement annulé. EdF conserve même toutes ses prérogatives d'expropriation. Pour quoi faire ? Elle ne peut pas, en principe, construire de centrale. Elle a les mains libres de ne rien faire. Drôle de situation. Les dés sont pipés.

Les acteur.ices sont contraints d'avancer masqués. Mais, dans la coulisse, il en va autrement. Dès le début de l'année 1996, mine de rien, EdF, poussée par les élu.es locaux, prépare le terrain au Carnet. Elle entend procéder à d'importants travaux de

remblaiement. Mais pour cela, elle a besoin d'une autorisation en bonne et due forme. Sa demande est soumise à enquête publique à partir du 18 juin et reçoit, en septembre, un avis favorable des commissaires enquêteurs qui suscite un tollé chez les écologistes.

Leur réplique ne se fait pas attendre. Le 20 octobre 1996, 4 000 marcheur.euses parti.es des mairies de Frossay, St Viaud et Paimboeuf convergent vers le site.

Le renfort de Corinne Lepage

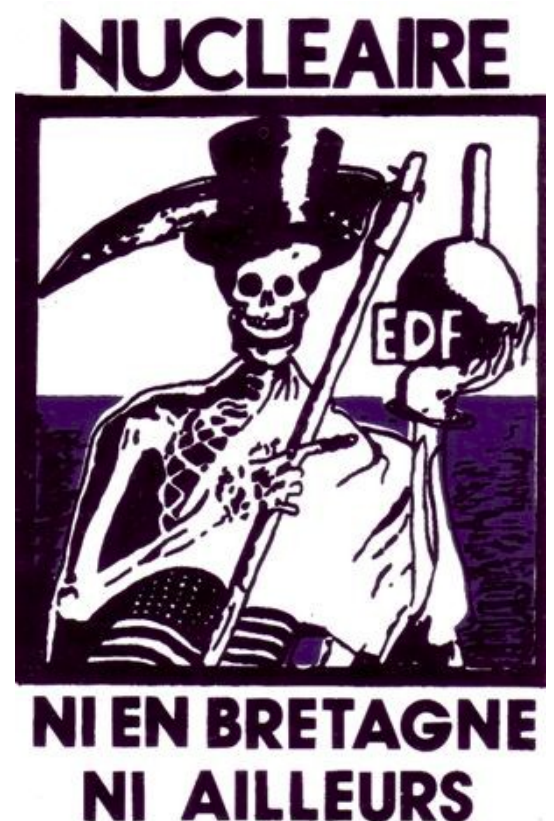
En décembre, ceux-ci reçoivent un renfort inespéré. Corinne Lepage, le ministre de l'environnement, fait savoir son opposition au projet du remblaiement. La partie serait-elle jouée ? Pas du tout. Le dossier relève, en fait, de Frank Borotra, le ministre de l'industrie qui, lui, est pour. Les deux ministres doivent être départagés. Le 16 janvier 1997, Alain Juppé rend son arbitrage. A la grande satisfaction de Luc Dejoie, le président du conseil général, il donne son feu vert aux travaux. Comme on pouvait s'y attendre, cette décision suscite des réactions en chaîne dont le préfet, Charles-Noël Hardy, se moque : "J'aime bien les petits oiseaux, les grenouilles également mais je fais partie de ceux qui pensent que l'emploi des hommes est le plus important".

Corinne Lepage n'a pas tout perdu. A titre de compensation, elle a obtenu le déblocage de 50 millions de francs pour des travaux d'intérêt écologique et le renvoi des remblaiements proprement dits à une date ultérieure appropriée. Peine perdue. Les opposant.es parlent de "broutille" et préparent une riposte d'ampleur. Personne n'est dupe. Une vraie partie de poker menteur. Même si le terme de centrale nucléaire n'est jamais prononcé, c'est bien de cela qu'il s'agit.

L'ANNEE 1997

Le coup de théâtre

Broutille ? Le samedi 26 janvier, iels sont 6000 à défiler dans les rues de Nantes. Rien n'y fait. Le préfet signe sans sourciller l'autorisation des travaux... contre laquelle trois associations déposent aussitôt un recours devant le tribunal administratif. De son côté (le 4 février), le conseil municipal de Nantes exprime son opposition, Elisabeth Hubert, l'ancien ministre de la Santé, joignant sa voix à celle de Jean Marc Ayrault.



Sur le terrain, la tension monte. Une première escarmouche a lieu, le mercredi 12 mars, quand des militant.es empêchent le désensablement d'une péniche. Le 18 du même mois, EdF est contrainte de suspendre ses préparatifs : "Notre présence n'a plus de raison d'être dans l'état actuel des choses". Les opposant.es ne désarment pas pour autant. Le samedi 22 mars, alors que la direction d'EdF avait, la veille, tenu un discours d'apaisement, quelques 8 000 personnes manifestent encore à Nantes. Les élu.es socialistes - c'est un signe - y sont nombreu.euses en première ligne. Le 6 mai, Lionel Jospin, en campagne à Nantes, confirme : "Si la gauche remporte les élections, il n'y aura pas de centrale au Carnet". A ce point de l'histoire, il aurait fallu être bien présomptueux pour prédire la suite. Pourtant les choses vont se précipiter.

Du rififi à Berg-Op-Zoom

Dès le lendemain, coup de théâtre : le tribunal administratif de Nantes ordonne le sursis à exécution. Toute la procédure est remise en cause.

La tension monte dans le pays de Retz. Le dimanche 18 mai, la mesure de Berg-Op-Zoom qui sert de quartier général aux anti-nucléaires est même incendiée.

Le 1er juin, 2eme tour des élections, quelques 20 000 personnes se rassemblent sur le site. Les manifestant.es forment une chaîne humaine qui s'étire sur près de 30km. Le soir, la gauche est majoritaire mais la procédure administrative suit son cours sans tenir compte du changement politique. Le 2 juin, au matin, est affiché en mairie de St Viaud, un avis annonçant l'expropriation des derniers propriétaires ayant refusé de vendre leurs terres à EdF.

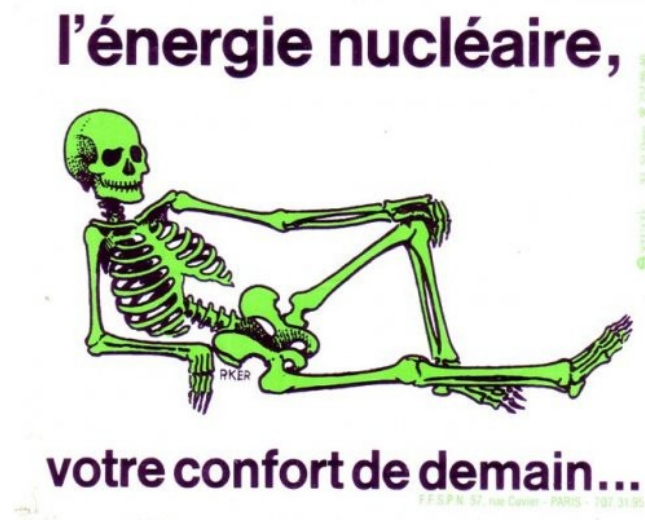
C'est d'autant plus la cacophonie que - du jamais vu ici - la gendarmerie est obligée d'évacuer de bruyant.es "ravers" qui squattaient le site et faisaient entendre leur musique techno jusqu'à St Père en Retz. C'est le choc des cultures. Tout finira par rentrer dans l'ordre mais, refermée la parenthèse des vacances, les écologistes s'impatientent. Qu'attend le gouvernement pour refermer le dossier ? D'indiscrétions en indiscrétions, la décision est enfin officielle.

Le mardi 16 septembre, dans une lettre à Jean Marc Ayrault, le premier ministre annonce qu'il demande à EdF de renoncer au projet de centrale nucléaire.

Il y marque aussi sa volonté de sauvegarder la richesse naturelle du site mais ceci est une autre histoire. Reste à écrire le dernier chapitre de cet incroyable feuilleton.

Michel BRENON, Jean-Charles COZIC, Journal "Presse-Océan" - vendredi 19 septembre 1997 publié sur <http://plogoff-chronique-de-la-lutte.over-blog.com/>

Article (féminisé et légèrement modifié) écrit en 1997 revenant sur les luttes successives qui ont permis d'empêcher les constructions de 2 projets de centrales nucléaires près de Nantes : Le Pellerin (1976-1983), Le Carnet (1982-1997).



Note : A ce jour – en 2020, les terres acquises et toujours en possession d'EDF pour le projet de centrales nucléaires au Carnet sont ciblées par un projet de bétonisation afin de relancer une zone industrielle.

Plus d'information sur cette nouvelle lutte en cours <https://stopcarnet.fr/>. « Protégeons l'Estuaire de la Loire ! *Destruction sur 110ha d'une zone naturelle, dont 51ha de zones humides, prévue à partir de fin 2020 pour un projet industriel en zone submersible en rive sud de la Loire !* »

Contact mise en page : souslaplage (at) riseup.net
Juillet 2020